



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC)

Rapport d'activité 2020 de la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC)

22.03.2021

Contenu

1. Avant-propos	3
2. Nouveaux membres de la ComABC	3
3. Poursuite des activités dans des conditions difficiles.....	3
4. Publication de la Stratégie de protection ABC pour la Suisse 2019	3
5. Intensifier la détection précoce	4
6. Enseignements tirés de la crise du COVID-19	4
7. Réseau des organes compétents dans le domaine ABC	5
8. Prises de position et consultations de la ComABC	5
9. Perspectives.....	5
10. Remerciements	6
Contact	6
Annexe : Membres de la ComABC en 2020	7

1. Avant-propos

La Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC) est une commission consultative au service du Conseil fédéral et des organes d'intervention de la Confédération et des cantons. Son champ d'activité porte sur les menaces pour les êtres humains, les animaux et l'environnement qui sont liées à des substances radioactives, biologiques et chimiques¹. Ses membres, nommés *ad personam*, apportent l'expérience et l'expertise de la Confédération, des cantons, des communes, de la recherche, de l'industrie et des organisations d'intervention. Un pool d'experts ABC se tient en outre à sa disposition pour l'examen de questions spécifiques. La commission est épaulée par un secrétariat scientifique, qui est rattaché au Laboratoire Spiez.

2. Nouveaux membres de la ComABC

Le début de la nouvelle législature le 1^{er} janvier 2020 a également coïncidé avec des changements dans la composition de la ComABC. La première séance de la commission en février 2020 a ainsi vu la participation de cinq nouveaux membres. Grâce à leur expertise étendue dans le domaine de la protection ABC, ils contribuent à ce que la commission puisse remplir pleinement sa mission.

Un changement a également eu lieu au niveau de la présidence : Madame Claire Walenda, membre de la commission depuis 2016, a été élue à la vice-présidence.

Cette nouvelle composition permet non seulement à la ComABC de disposer de spécialistes reconnus et d'avoir accès à de nouveaux réseaux, mais également de répondre aux exigences en matière de représentation des femmes et de diversité linguistique.

3. Poursuite des activités dans des conditions difficiles

Faire connaissance avec les nouveaux membres et travailler ensemble ne s'est pas avéré aisé : en raison de la pandémie de COVID-19, ni la retraite traditionnelle de deux jours en été ni celle de remplacement en automne n'ont pu avoir lieu. À la place, une conférence téléphonique d'une demi-journée a été organisée en juillet, afin de maintenir quelque peu le contact. En cours d'année, les réunions en présentiel entre la présidence et le secrétariat scientifique ont également dû être remplacées par des vidéoconférences.

L'année 2020 a été marquée par la crise du coronavirus. Certains membres de la commission et le secrétariat scientifique ont été impliqués dans la lutte contre la pandémie, ce qui a rendu particulièrement difficile la tâche de la ComABC. Malgré ces circonstances exceptionnelles, la commission est parvenue à traiter un certain nombre de dossiers importants, comme le montrent les chapitres suivants.

4. Publication de la Stratégie de protection ABC pour la Suisse 2019

La ComABC a complètement remanié la Stratégie de protection ABC pour la Suisse, qui avait été publiée en 2007, avec la collaboration de ses partenaires de la Confédération, des cantons et des organisations tierces. Le Conseil fédéral en a été informé lors de sa séance du 24 juin 2020. La stratégie prend en compte les nouveaux développements technologiques et l'évolution de la situation sécuritaire à l'échelle mondiale, mais aussi l'augmentation du risque d'épidémies. Elle doit servir de base à long terme pour la protection de la population, de l'environnement, de l'espace vital et de la place économique suisses dans le domaine ABC.

La nouvelle stratégie s'articule autour de quatre axes principaux : « simplifier la protection ABC », « interconnecter les prestations », « renforcer et développer les capacités » et « sensibiliser, motiver et informer ». Elle vise une augmentation de l'efficacité en matière de préparation et de maîtrise d'événements ABC. Les premiers enseignements tirés de la crise du COVID-19

¹ Arrêté du Conseil fédéral du 5 décembre 2014 sur l'institution de la Commission fédérale pour la protection ABC (ch. 5, al. 2) et règlement de la ComABC du 23 février 2017, approuvé par le DDPS.

ont confirmé l'importance fondamentale de ces axes prioritaires. La Suisse dispose désormais d'un ouvrage de référence complet afin de lui permettre d'améliorer sa protection ABC pour les années à venir.

La coordination dans la mise en œuvre des recommandations de la nouvelle stratégie incombe à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Toutes les recommandations continueront d'être mises en œuvre en étroite concertation avec les autorités fédérales et cantonales compétentes et avec les organisations tierces concernées. La ComABC et les autres partenaires sont régulièrement informés de l'état d'avancement des travaux.

5. Intensifier la détection précoce

Dans la Stratégie de protection ABC pour la Suisse 2019, la ComABC préconise d'intensifier la détection précoce. L'objectif est de renforcer la prévention par la préparation à de nouveaux scénarios.

L'une des principales tâches de la ComABC consiste à exercer une veille et à évaluer en continu les risques. Il allait donc de soi de lui confier la responsabilité pour cette recommandation.

À cet effet, la ComABC a créé un groupe de travail et commencé à travailler à la mise en œuvre de ladite recommandation. En novembre 2020, ce groupe de travail a organisé un atelier avec des experts du Center for Security Studies de l'EPF de Zurich sur les approches possibles en matière de détection précoce.

À l'heure actuelle, la Suisse ne possède encore aucune organisation anticipant de manière systématique les problématiques dans le contexte de la protection ABC, tant du point de vue des progrès scientifiques et techniques que de celui des organisations d'intervention et des autorités, en vue de leur détection précoce. Il s'agira donc à l'avenir d'anticiper de manière impartiale un large éventail de nouveaux développements et événements possibles en matière de protection ABC, et également, ce faisant, de « penser à l'inimaginable ». De nouveaux aspects et suggestions seront ainsi intégrés aux planifications préventives et les interfaces avec d'autres développements seront prises en compte.

La ComABC déterminera durant l'été 2021 la mise en œuvre définitive de la recommandation, afin que la séance constitutive puisse suivre durant l'automne.

6. Enseignements tirés de la crise du COVID-19

L'importance capitale des orientations définies dans la stratégie a été confirmée par les premiers enseignements tirés de la pandémie de coronavirus. C'est la raison pour laquelle la ComABC a décidé d'évaluer différentes expériences faites dans le cadre de la gestion de la crise, afin d'en tirer des conclusions pour la mise en œuvre de la Stratégie de protection ABC pour la Suisse 2019 et de vérifier quelles leçons peuvent être apprises de la pandémie pour la protection ABC.

Dans un premier temps, la ComABC a commencé à recueillir les expériences faites dans le cadre de la pandémie de COVID-19, qui seront analysées sous l'aspect des recommandations de la Stratégie 2019. Cette synthèse s'appuie sur les comptes rendus des expériences réalisées par les intervenants invités, sur les commentaires reçus des membres de la commission et du secrétariat scientifique et sur les évaluations déjà publiées. En outre, la ComABC entend se concerter avec d'autres institutions qui procèdent également à des évaluations. La comparaison des expériences et des recommandations doit être résumée dans un document de travail afin d'approfondir, si nécessaire, certains aspects. Ce travail peut apporter une contribution concrète à la mise en œuvre de la Stratégie de protection ABC pour la Suisse 2019.

7. Réseau des organes compétents dans le domaine ABC

En raison du COVID-19, les contacts avec les commissions partenaires (CFSB, CENH, CSN et CPR) n'ont pu être maintenus dans la mesure souhaitée. Les événements en présentiel ont été réduits au strict minimum au début de la pandémie, puis annulés dans le courant de l'année, tels des événements importants pour le réseau comme la séance des domaines coordonnés ou la Conférence de la protection de la population. L'échange d'informations s'est limité à la transmission électronique de procès-verbaux, d'avis et de rapports.

8. Prises de position et consultations de la ComABC

En 2020, la ComABC a pris position sur les dossiers suivants :

22 janvier 2020

« Prise de position de la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC) dans le cadre de la procédure de consultation sur la modification de l'ordonnance sur les épizooties (OFE, RS 916.401) »

3 mars 2020

« Prise de position de la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC) dans le cadre de la procédure de consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur les produits biocides (OPBio, RS 813.12) »

12 mai 2020

« Prise de position de la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC) dans le cadre de la procédure de consultation sur la modification de l'ordonnance sur les émoluments perçus dans le domaine de la radioprotection (OE-RaP, RS 814.56) »

6 juillet 2020

« Prise de position de la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC) dans le cadre de procédure de consultation relative à la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19) »

4 décembre 2020

« Prise de position de la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC) dans le cadre de la révision totale de l'ordonnance sur la sécurité des installations de transport par conduites et de l'ordonnance sur l'application de garanties ainsi que la modification d'autres ordonnances relevant de l'OFEN avec entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021 »

Par ailleurs, la présidente, le secrétariat scientifique de la ComABC et divers experts internes à la commission ont étroitement collaboré afin de répondre directement à diverses questions.

9. Perspectives

À côté des dossiers « Intensifier la détection précoce », « Tirer les enseignements de la crise du COVID-19 » et « Vérifier la mise en œuvre de la Stratégie de protection ABC pour la Suisse 2019 », la ComABC continuera en 2021 par des mesures appropriées à faire mieux connaître la stratégie révisée.

Il convient de reprendre contact avec les commissions partenaires dès que les réunions en présentiel seront à nouveau possibles. Et ce, notamment, en raison des changements de personnel apportés aux présidences et à un secrétariat.

Les nouvelles menaces nucléaires et radiologiques sont également au centre des préoccupations. À cet égard, une vidéoconférence avec les principales parties prenantes a été organisée fin 2020, qui a servi de premier jalon à l'élaboration d'un programme de travail. La ComABC envisage d'inviter divers intervenants à ses séances afin de déterminer s'il est nécessaire d'agir.

10. Remerciements

La ComABC remercie tous ses partenaires aux niveaux de la Confédération, des cantons, des communes, des tiers et des commissions pour leur précieuse collaboration. Elle a bien conscience que sans leur soutien il n'aurait pas été possible de s'investir efficacement pour la protection ABC et apprécie la confiance qui lui est témoignée.

Spiez, le 22 mars 2021

Commission fédérale pour la protection ABC

La présidente
sign. Anne Eckhardt

Contact

Secrétariat scientifique de la ComABC
César Metzger
Laboratoire de Spiez / CH-3700 Spiez
Tél. : +41 58 468 18 55
Fax : +41 58 468 14 02
Courriel : cesar.metzger@babs.admin.ch
Internet : www.komabc.ch

Destinataires

- C DDPS
- SG DDPS
- OFPP
- Membres de l'EMFP
- METAS
- LAINAT
- CNS, CPR, CFSB, CENH
- CdC, CG MPS, CRMPPCi, CSSP, CCDJP, CCPCS, CDS, CDEn
- Membres de la PCABC
- Membres de la ComABC

Annexe : Membres de la ComABC en 2020

Fonction	Nom	Activité professionnelle	Domaine spécialisé
Présidence			
Présidente	Anne Eckhardt	Directrice risicare GmbH	Protection contre les menaces nucléaires et biologiques
Vice-présidente	Claire Walenda	Cheffe du centre d'analyse des risques, canton de Genève	Protection de la population
Confédération			
	col EMG Niels Blatter*	Commandant du Centre de compétences NBC-DEMUNEX	Intervention
	Marc Cadisch	Chef du Laboratoire de Spiez	Protection ABC
	Hans C. Matter	Chef de la Section Stratégies, principes et planification (OFSP)	Biologie
	Rosa Sardella*	Responsable du Service de radio-protection de l'IFSN	Nucléaire/radioactivité
Cantons / communes			
	Pilar Eugenia Junier	Directrice du Laboratoire de microbiologie de l'Université de Neuchâtel	Biologie
	Petra Prévôt*	Secrétaire générale suppl. de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers	Intervention
	Nicola Solcà*	Capo Ufficio della gestione dei rischi ambientali e del suolo, cantone Ticino	Chimie / prévention / intervention
	It col EMG Peter Wullschleger*	Commandant des sapeurs-pompiers et de la protection civile, service protection et sauvetage Zurich	Intervention
Université / Hôpitaux			
	Hugo Kupferschmidt	Charité de Berlin	Chimie/médecine
	Stephen Leib	Directeur de l'Institut pour les maladies infectieuses de l'Université de Berne	Biologie/médecine
Industrie / Secteur privé			
	Andreas Flückiger	Directeur régional Argovie – Soleure, Securitas AG	Protection de la population/organisations d'intervention
	Jean-Marc Vaucher	Directeur DVCI Sàrl	Chimie/radioactivité/organisations d'intervention
	Jacques Wernly	Responsable OPAM, Syngenta Crop Protection Monthey SA	Chimie

* = nouveaux membres depuis le 1^{er} janvier 2020

Secrétariat scientifique de la ComABC

César Metzger

Pia Feuz